

Le petit bulletin

TENAY

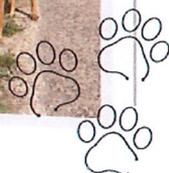
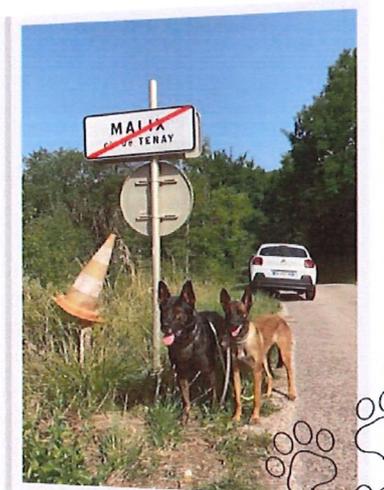
JUILLET 2022



TICKETS DE CANTINE



A partir du 1er septembre 2022, le prix du carnet de 10 tickets de cantine augmente. Il coûtera désormais **43 €**. Les tickets sont venus à prix-coutant (prix facturé par l'Ehpad de Tenay qui prépare les repas)



CREATION D'UNE CHORALE

A la rentrée 2022, ANIMA ROCK proposera, aux enfants de 6 à 11 ans, de participer à une chorale, reprenant les standards du Rock français. Les répétitions auront lieu les mercredis matins (sauf vacances scolaires). Pour les personnes intéressées, contacter Mme FERNANDEZ Patricia au 06.26.78.81.07 ou par mail : patricia.fernandez1@outlook.fr

CHIEN RENIFLEUR

L'équipe cynophile de Véolia s'est rendue à Tenay le 17 juin, dans le but de détecter des fuites d'eaux. Les chiens sont entraînés à les repérer grâce à la présence de chlore dans l'eau. Cette technique innovante a permis de relever plusieurs défauts sur notre réseau.

JOB D'ETE

Les EHPAD et autres services d'aide à la personne du département de l'Ain, recrutent des étudiants pour cet été. Sur le site internet : "www.ain.fr/jobs-ete", vous avez toutes les offres disponibles (Hauteville, St Rambert, Belley etc.) L'EHPAD de Tenay recherche 3 emplois pour cet été !



SUPPRESSION DU BUS



A la rentrée de septembre 2022, dans le cadre du contrôle des dépenses pour l'année 2022 (augmentation du prix du carburant), la commune n'assurera plus de ramassage scolaire lors de l'interclasse de midi



ACCUEIL D'UNE FAMILLE UKRAINIENNE

Depuis le 23 juin, la commune accueille une famille ukrainienne (une mère et ses deux enfants, âgés de 10 et 9 ans). Nous pourrions ponctuellement faire appel à votre générosité pour des prêts ou des dons de matériel.

RETOUR SUR LA FETE DE LA MUSIQUE

Malgré la forte chaleur, les habitants de Tenay sont venus nombreux pour célébrer la fête de la musique le 18 juin. Cette dernière s'est aussi déplacée à l'EHPAD pour pouvoir en faire profiter tout le monde.

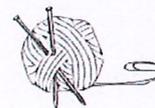


COLLECTE DE TISSU

Les organisateurs du Khrôma Festival sont à la recherche de morceaux de tissus (chiffons, vêtements, draps etc) pour fabriquer des guirlandes. Vous pouvez les déposer en Mairie.

Concernant la confection des guirlandes, vous pouvez venir aider (pensez à prendre de grandes paires de ciseaux). Pour le mois de juillet, les réunions auront lieu à la salle des fêtes les :

- Vendredi 22 juillet de 16h à 22h
- Samedi 30 juillet de 9h à 12h



REUNION PUBLIQUE

Une réunion de présentation des projets municipaux en cours et à venir a eu lieu en Mairie le 17 juin. L'occasion d'échanger avec les Tenaysiennes et les Tenaysiens autour des dossiers suivants :

- Eau : sécurisation de l'approvisionnement,
- Travaux : rue de la gare, cités Cleyzeau
- Jeunesse : jeux au square, éducateur ado
- Ecole : UEEA, fermeture d'une classe
- Seniors : transport, portage de repas
- Sécurité : étude vidéo protection, ralentisseurs
- Propreté : nettoyage, canisettes
- Cadre de vie : aménagements, fresques
- Transport : gare, bus, mobilité électrique
- Communication : fibre, enfouissement, site internet mairie
- Vie économique : ferme du Chanay, Pizzeria, reprise Seiller, maison de retraite (nouvelle et ancienne)...

Et les projets à venir :

- Economies d'énergies (bâtiments publics, éclairage...)
- Production locale d'énergie ?



OUVERTURE MAIRIE

Le secrétariat de Mairie est **ouvert uniquement le matin de 8 h 30 à 12 h 00 du lundi au vendredi**
et les samedis 9 et 23 juillet de 8 h 30 à 12 h 00

Pour joindre le secrétariat en dehors de ces horaires :
Tél 04 74 36 40 66 ou
mairie@tenay.fr

MAISON FRANCE SERVICES

Accueil à la Mairie le
vendredi matin
sur rendez-vous
pris au préalable

06 22 95 90 58
OU

**strambert@france-
services.gouv.fr**



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

MEDECINS

**Permanences à la maison
médicale de St-Rambert le
samedi matin**



- Dr CUGNIET (Tél 04 74 36 40 64) :
Fermé du 23/07 au 07/08

- Dr PACCALLET (Tél 04 74 36 32 03)
: Fermé du 09/07 au 17/07 et du
06/08 au 21/08

Pas de permanence

DECHETTERIE

Jusqu'à 25 passages gratuits
par foyer et par an.



A partir du 26ème passage

le coût est de

8 euros par passage

ORDURES MENAGERES

- **Le vendredi 8 juillet**
- **Le vendredi 22 juillet**

Depuis janvier 2021, chaque collecte de votre bac est payante et répercutée sur la taxe foncière. Pour connaître le calcul de cette taxe d'enlèvement des ordures ménagères, allez directement sur la page de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain :
www.cc-plainedelain.fr , rubrique « Déchets »,
« Taxe Initiative Déchets ».

SACS JAUNES

Vous pouvez les retirer en Mairie ou à la supérette TOUT EN M'AIN.

Prochaines collectes :

- **Le lundi 11 juillet**
- **Le lundi 25 juillet**

